

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

MAIRIE DE THIL

31530



Tél : 05 61 85 42 88
 Fax : 05 61 85 19 66
 accueil@mairie-thil.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE*Liberté - Egalité - Fraternité*

**ARRÊTÉ DU MAIRE N° 12/2019
 PORTANT RÉGLEMENTATION
 DE LA CIRCULATION**

**Le PLASSA et rue de la LIBERTÉ
 31530 THIL**

**Du lundi 15 avril 2019
 Au vendredi 26 avril 2019**

Le Maire de Thil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2213-2, L 2213-3 et L 2213-4,

Vu la demande formulée par l'Entreprise SAUR SUD OUEST - ASTREINTE, sise à 88 Rue du TREILHOU - ZI DE MEAU — 82300 CAUSSADE, retenue par le Syndicat Intercommunal de la vallée du Girou, de la Save, Hers et CADOURS (Syndicat des Eaux) pour la réalisation des travaux de création d'un branchement d'eau potable situé au 10 Le Plassa,

CONSIDÉRANT que pour la bonne exécution des travaux, la rue de la liberté sera interdite à la circulation (sauf pour les riverains), et occupation d'une partie de la place (nommée Le Plassa) sera faite aux abords des bâtiments.

ARRÊTE

Article 1 : L'Entreprise SAUR SUD OUEST - ASTREINTE est autorisée à utiliser la rue de la LIBERTÉ et Le Plassa, pour la réalisation des travaux de branchement d'eau potable.

Article 2 : Aux abords du bâtiment situé au 10 Le Plassa (place devant l'église) ainsi que la rue de la liberté, la circulation sera interdite et le stationnement supprimé, pour la durée des travaux du lundi 15 avril 2019 au vendredi 26 avril 2019

Article 3 : L'accès sera uniquement réservé aux riverains, aux services d'urgence, aux services d'aide à la personne ainsi qu'aux personnes de chantier, et limitée à 10 km/h,

Article 4 : L'Entreprise SAUR SUD OUEST - ASTREINTE balisera la zone d'emprise sur la voie.

Article 5 : Le présent arrêté sera transmis à la caserne des pompiers de Cadours et à la gendarmerie de GRENADE.

Article 6 : Le Maire, le Commandant de la Gendarmerie et l'Entrepreneur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Fait à Thil, le 08 Mars 2019
 Le Maire, Céline FRAYARD

